



BALADE URBAINE CLIMAT





- Vélo-école MDB**
- Freefloating**
- Recharges électriques**
- Vélobox**
- Bornes de recharges électriques**
- Installation de local vélo aménagé**
- Station UBEQOO**
- Rénovation de l'entrée de la station la Fourche**

- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 9
- 10

En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3^e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaines à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.



En 2022, la Ville de Paris engage la révision¹ du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou.te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

¹Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.



Publication **Ville de Paris** – Novembre 2022

Balades urbaines Climat élaborées dans le cadre de la **révision du Plan Climat Air Energie Territorial**

Conception graphique et éditoriale **DTEC - Pôle Climat**

Crédits photos Ville de Paris **DTEC** – Rouge Vif territoires

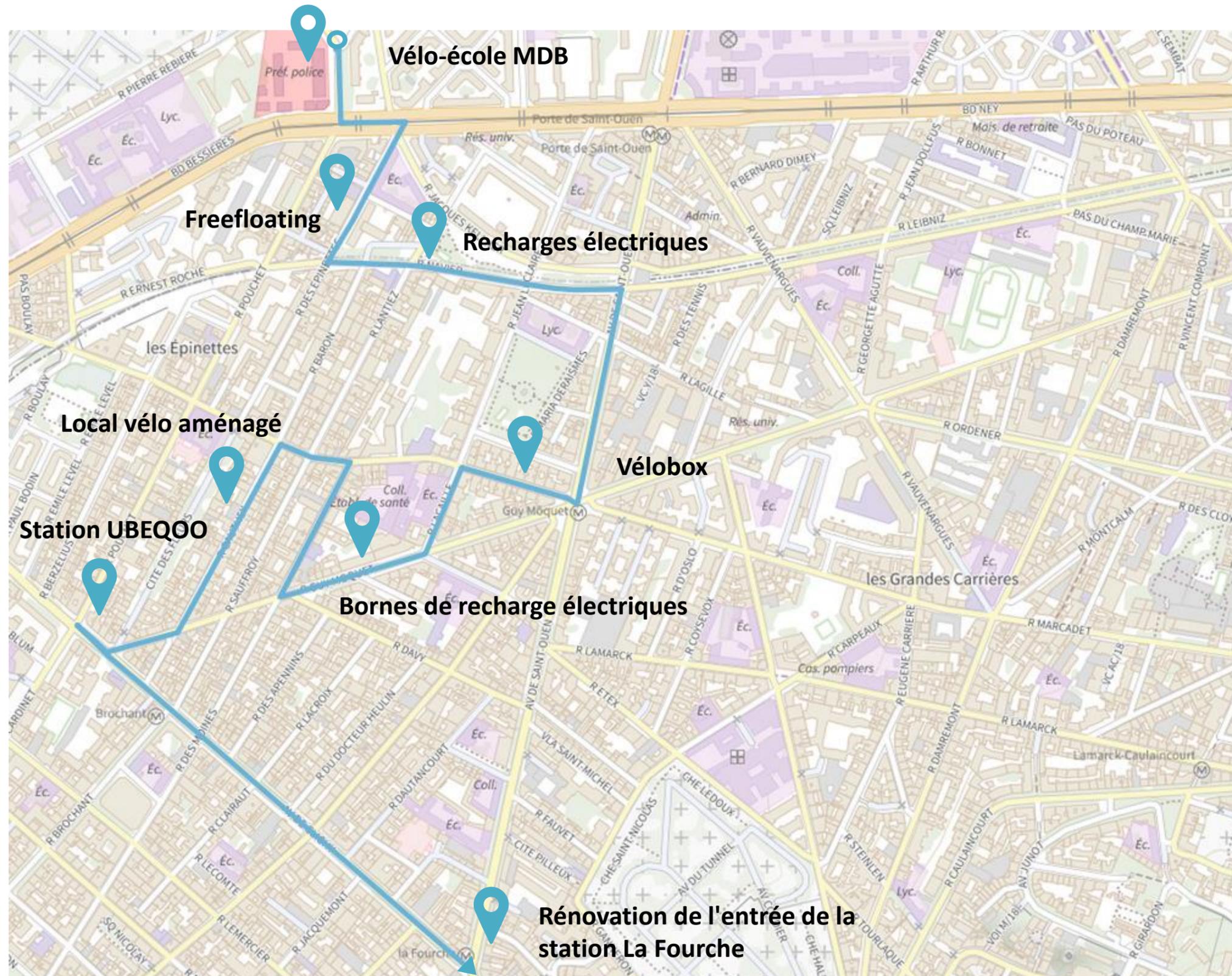
Le parcours

Objectifs

Circuit permettant de rendre compte des aménagements en termes de mobilités engagés dans l'arrondissement

8 étapes

Longueur : 2,8 km environ





Vélo-école MDB

Née en 1974, Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) est la première association cycliste francilienne. Leur objectif est de promouvoir l'usage quotidien de la bicyclette par des interventions auprès des pouvoirs publics, des opérateurs de transports et des citoyens. L'association compte aujourd'hui 2000 adhérents à Paris et dans tous les départements franciliens.

Depuis plusieurs années, **l'équipe de la vélo-école MDB rayonne entre Clichy et le 17ème arrondissement.** Elle opère de mai à décembre Porte Pouchet sous le périphérique à l'abri des intempéries le samedi de 14h30 à 16h30. Elle accueille une quinzaine de stagiaires de tous les âges qui viennent apprendre ou réapprendre à faire du vélo, d'abord sur circuit le samedi puis sur des parcours urbains de plus en plus classiques le dimanche. La MDB organise aussi les bourses aux vélos du 17ème.

Quelques chiffres

49,4 km d'itinéraires cyclables dont **20,2 km** de pistes et bandes dans le 17ème, en 2020

1094 km de pistes cyclables sont recensés sur le territoire de la Ville de Paris

L'association MDB dispose d'un espace d'accueil et d'information, ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h à 16h, pour toutes demandes de renseignements liés au vélo. Il est situé au 37 boulevard Bourdon, dans le 4ème arrondissement. La MDB organise, chaque semaine, de nouvelles balades en Ile-de-France.



© MDB



Pour aller plus loin...

- Comment favoriser les nouvelles mobilités à l'échelle du quartier, de l'arrondissement ?
- Les actions engagées par la Ville de Paris (baisse de la vitesse de circulation, développement des axes cyclables...) vous semblent-elles suffisantes ?

© Maxime Verret



Freefloating et régulation des emplacements de stationnement

Paris s'investit massivement en faveur de la transition écologique, notamment dans le domaine des transports non polluants avec le double-objectif d'améliorer la qualité de l'air et de faciliter les déplacements.

Le **Freefloating** désigne les différentes formes de flottes de véhicules et de modes de transports alternatifs proposés en libre-service aux usagers de la route vivant dans certaines agglomérations. L'une des spécificités du Freefloating est l'absence de bornes ou de stations de recharges dédiées. Il concerne plusieurs types de transports : vélos, scooters, trottinettes électriques ou bien encore des voitures en autopartage.

Plusieurs emplacements de stationnement sont envisageables dans le quartier.



© Rouge Vif territoires

Régulation des emplacements de stationnement

Le Conseil de Paris a adopté en avril 2019 des mesures afin de réguler l'utilisation de ces modes de transport en libre-service. A ce titre, elle a pris quatre mesures : la verbalisation des abus, la délimitation du stationnement, la responsabilisation des opérateurs et la régulation de la flotte en circulation.

Zoom sur les opérateurs

Pour les voitures, 3 opérateurs proposent ce service :

- Sharenow
- Zity
- Free2Move

Pour les trottinettes, trois opérateurs :

- Dott
- Lime
- TIER

Pour les scooters, 4 opérateurs :

- Troopy
- Cityscoot
- Yego
- Cooltra



© Clément Dorval / Ville de Paris

Pour aller plus loin...

- **Que pensez-vous de ces solutions de mobilités partagées (prix, emplacement...) ?**
- **Est-ce que vous pensez que ces objets de mobilité encombrant l'espace public ?**
- **Où peut-on envisager dans le quartier ces stationnements ?**



Bornes de recharge véhicules électriques Belib' Station Vélib

5 bornes de recharge sont installées, situées au niveau du n°47

Quelques chiffres

2077 bornes Belib' à Paris

144 bornes Belib' dans le 17^{ème}

933 stations Vélib' à Paris

61 stations dans le 17^{ème}

Les bornes de recharges ou réseau Belib' sont universelles et pourvues de plusieurs prises : type 2, type 3, domestique E/F, câble Combo 2 ou câble CHAdeMo. Elles permettent donc de brancher tous les types de véhicules y compris les 2 roues. La puissance fournie peut aller jusqu'à 22kW.



© Rouge Vif territoires

Pour aller plus loin...

- **Que pensez-vous de ces bornes de recharges (prix, emplacement...)?**
- **Où envisager dans le quartier de nouvelles bornes de recharge ?**
- **Peut-on imaginer l'installation de bornes dans l'espace privé (parkings d'immeubles) ?**



© google street view

Sécurisation du stationnement vélo

La Ville de Paris propose un nouveau service de stationnement de vélos sécurisés. 50 abris disposant de 6 places vélos (vélos mécaniques, électriques et vélos avec siège porte-bébé) ont été déployés dans la Ville. Ils sont accessibles via un abonnement annuel de 75 euros.

L'ensemble des places est actuellement attribué mais il existe une rotation régulière.

Il est possible de s'inscrire sur les listes d'attentes pour bénéficier de ce service. Ce service est exploité et maintenu par Altinnoba.

2 stationnements de vélos sécurisés dans le 17^{ème} :

- 21 rue Jacquemont
- 3 rue de la Jonquière.



© Rouge Vif territoires

Pour aller plus loin...

- **Que pensez-vous de ce service de stationnement sécurisé ? Vous semble-t-il suffisant au regard des besoins ?**
- **Faut-il encourager l'installation de local vélo dans son immeuble d'habitation plutôt que sur l'espace public ?**
- **Est-ce que vous identifiez des zones dans le quartier où il serait pertinent d'implanter des Vélobox ?**



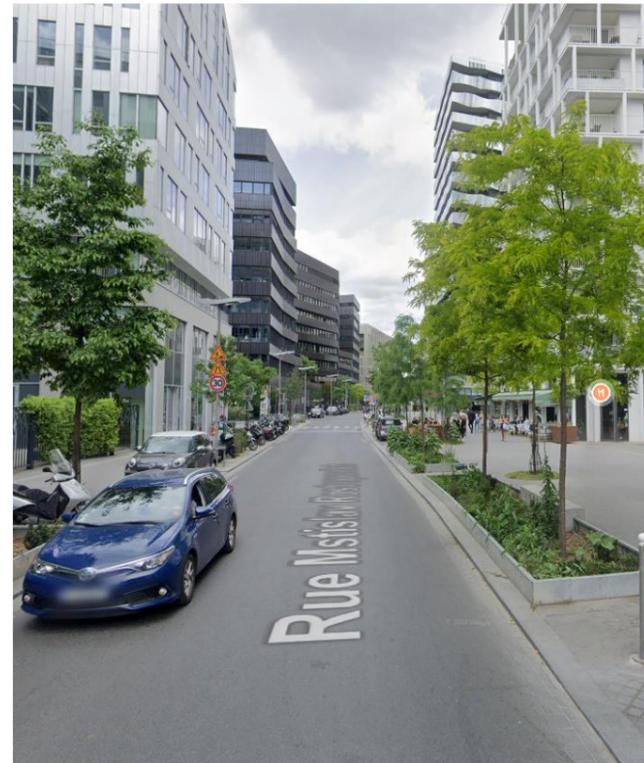
Bornes de recharge électrique sur l'espace public

La Ville de Paris recherche de nouveaux emplacements de station de recharge dans le quartier La Fourche : rue Guy Moquet, Rue des Moines, rue Davy, rue Heulin, Legendre ou Lacroix.

Sur le quartier La Fourche, la rue Rostropovitch est envisagée pour l'implantation de ces bornes.



Google



© aooale streetview

Pour aller plus loin...

- Que pensez-vous de ces bornes de recharges (prix, emplacement...)?
- Où peut-on envisager dans le quartier de nouvelles bornes de recharge?
- Peut-on imaginer l'installation de bornes dans l'espace privé (parkings d'immeubles)?

Local vélo aménagé

21 rue Gauthey (Henry de Saint-Sernin)

Local vélo aménagé dans cette copropriété ayant reçu une aide la Ville.

La Ville de Paris prévoit depuis 2015 une aide financière pour la création d'abris vélos dans les immeubles – et pour les équipements liés à l'instar de serrures, digicodes, etc.) – à la hauteur de 50% du coût des travaux, dans la limite de 2 000 € HT.



© Pamela_Scharwtz



© Horimono_F, Getty Images

Pour aller plus loin...

- Où placer son espace de stationnement vélo au sein d'immeubles d'habitation?
- Comment encourager la pratique des mobilités douces comme le vélo?
- Comment convaincre son propriétaire d'installer un local vélo aménagé?



Station UBEQOO

Ubeqoo est un système de location de voiture en libre-service proposé par Europcar Mobility Group. Service d'auto-partage de voitures ou camionnettes dans Paris et sa petite couronne, il est possible de réserver et de louer une voiture 24h/24h et 7j/7.

La Ville de Paris soutient les alternatives à la voiture thermique individuelle en accompagnant les solutions d'autopartage. Ce dispositif, appelé Mobilib' permet de bénéficier d'un véhicule selon ses besoins sans être propriétaire. 3 opérateurs proposent ce service : Communauto, Getaround, Ubeqoo.

Quelques chiffres

6 places de stationnement sont installées au 4 rue Pouchet.

1200 places pour voitures sont disponibles à Paris.

300 véhicules sont mis à disposition dans 50 stations.

Comment ça marche ?

Afin de bénéficier du service Ubeqoo, il faut créer un compte sur l'application dédiée à son usage. L'application ou le site Internet permet de trouver une voiture ou une camionnette et de la réserver. Ce service de véhicules partagés est dit en boucle : le véhicule doit être ramené à son emplacement de stationnement en fin d'utilisation.

Pour aller plus loin...

- Ces solutions de véhicules partagés vous semblent-elles suffisantes ?
- Comment encourager les pratiques de mobilités partagées afin de réduire sa consommation de CO2 (covoiturage, taxi collectif, autopartage..) ?
- Est-ce que vous identifiez des zones dans le quartier où il serait pertinent d'en implanter ?



© google street view



Rénovation de l'entrée de la station La Fourche

Chantier en cours

L'entrée de la station La Fourche va bientôt bénéficier d'une rénovation grâce à un projet voté au budget participatif de 2018 pour retrouver la forme historique de la station (300 000 euros). La livraison du projet, encore au stade d'études et de conception, est prévu en mars 2023.

Ce projet vise à rénover l'entrée de la station La Fourche, à l'angle des avenues de Clichy et Saint-Ouen, pour en faciliter l'accès et désencombrer l'espace public des murets en béton qui l'encombrent.

Parmi les propositions de rénovation : retrouver le style original en ferronnerie, comme à la station Brochant sur la ligne 13.

Pour aller plus loin...

- **Y-a-t-il d'autres entrées de métro que vous souhaiteriez faire rénover grâce au budget participatif ?**
- **Que pensez-vous des entrées de métro parisiennes ? Vous semble-t-elle propice à la bonne circulation des personnes ?**



Le climat change, Paris agit.

Décidons ensemble !

Participez à la concertation !

Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

